

EPU Antoine TOURREL, Martigues

Protocole sanitaire interne N°5

Février 2020

Le présent document vise à communiquer de façon détaillée pour informer et impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel, sur les règles localement mises en place à partir du 8 février 2021. Il a pour référence le dernier protocole mis en ligne par le ministère, en février 2021. *

Avis aux familles

Votre rôle est essentiel :

- Vous êtes invités à prendre la température de votre enfant avant de quitter le domicile et vous vous engagez à ne pas le mettre à l'école en cas de fièvre (38° ou plus), ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez lui ou dans la famille.
- L'ensemble des élèves doit venir à l'école avec un **masque « grand public » catégorie 1** (filtration > 90%) ou un masque chirurgical. **Les masques « fait maison » ou catégorie 2 (filtration < 90%) en tissu simple ne sont donc plus autorisés.*** C'est aux familles de fournir les masques de leurs enfants. Cependant, l'école fournira celui de l'après-midi à chaque élève dans la limite des stocks fournis par la Ville. Il s'agit de masques jetables. Une attention particulière doit être portée lorsque les enfants sortent de l'école et rentrent chez eux : il faut le jeter dans une poubelle !
- Si un membre de la famille ou l'élève est positif, le directeur doit être impérativement contacté et informé pour aider dans la mise en œuvre des mesures adéquates. (courriel : ce.0130971k@ac-aix-marseille.fr)
- Les familles ont un rôle dans le respect des gestes barrières : explications à leur enfant, modèle à suivre.

-Pour accompagner et venir chercher votre enfant à l'école, il vous est demandé de **ne venir qu'à un adulte, masqué** et de **RESPECTER STRICTEMENT LES HORAIRES et LIEUX** d'entrée et sorties. Cela permettra de limiter au maximum les regroupements et croisements de parents :

Classe	Enseignant	Lieu d'entrée-sortie	Horaire entrée	Horaire sortie
CPa	M Lesprit / Mme Dalles	Avenue Calmette et Guérin	8h20 à 8h30	16h25
CE2a	Mme Pytlarz	Avenue Calmette et Guérin	8h20 à 8h30	16h30
CM1a	Mme Levoyer	Avenue Calmette et Guérin	8h20 à 8h30	16h30
CE2a	Mme Escribano	Bd JJ Rousseau, haut	8h20 à 8h30	16h25
CPb	Mme Barbini	Bd JJ Rousseau, haut	8h20 à 8h30	16h25
CE1b	M. Viprey / Mme Leroy	Bd JJ Rousseau, haut	8h20 à 8h30	16h30
CM2	Mme Giardino	Bd JJ Rousseau, haut	8h20 à 8h30	16h30
CE1a	Mme Ferrer	Bd JJ Rousseau, bas	8h20 à 8h30	16h25
CM1/CM2	Mme Hugues	Bd JJ Rousseau, bas	8h20 à 8h30	16h30
CM1b	Mme Blazin	Bd JJ Rousseau, bas	8h20 à 8h30	16h30

L'équipe pédagogique appliquera les mesures du dernier protocole, à savoir : Lavage des mains très régulièrement (savon ou gel sous la surveillance d'un adulte), ventilation des locaux toutes les heures, distanciation physique en espace clos quand elle est possible, sens de circulation uniques. Les services municipaux procéderont au nettoyage et à la désinfection des locaux et matériels tel que définit dans le protocole sanitaire national. Les services périscolaires prendront en charge les enfants aux mêmes horaires qu'auparavant et en respectant l'organisation mise en place par l'école. Concernant les récréations, trois horaires distincts sont organisés afin de limiter au maximum le brassage des groupes. Les cours sont ainsi partagés en deux, les groupes-classes ne se mélangeant pas.

Comptant sur vous et sur notre responsabilité partagée dans la bonne gestion de la situation exceptionnelle à laquelle nous sommes, ensemble, confrontés.

Le directeur

* Vous pouvez consulter l'intégralité du protocole sur le site de l'Education nationale ou en flashant le QR Code ci-contre.

Pour avoir plus d'informations sur les catégories de masques, vous pouvez consulter le site de l'AFNOR : <https://www.afnor.org/faq-masques-barrieres/>

